

REPRISE RLM FLAMENCA

<u>Points</u>	%
289	62,83
<u>Classement</u>	
Imposées	% 64,17
Artistique	% 60,00

J1	Juge C	xxx
J2	Juge H	xxx
J3	Juge B	xxx
J4	Juge M	xxx
J5	Juge E	xxx

tenue : **Classique** Total = **10 points**

Costume = 8 sur 10; Selle = 0 sur 5; Harnachement = 0 sur 3; Tresses = 2 sur 2

Cavalier

Cheval

		cav1			chev1		
		Coef	J1	Facult -3	Coef x cotation	Coef x 10	
Figures Imposées	figure 1	4	7		28	40	
	figure 2	2	6		12	20	
	figure 3	2	6		12	20	
	figure 4	2	7		14	20	
	figure 5	2	6		12	20	
	figure 6	2	6		12	20	
	figure 7	2	7		14	20	
	figure 8	2	7		14	20	
	figure 9	2	6		12	20	
	figure 10	2	6		12	20	
	figure 11	2	6		12	20	
Facultati	figure 12	1	5	2	2		
	figure 13	1	6	3	3		
	figure 14	1	0	0	0		
Artistique	figure 15	3	6		18	30	
	figure 16	3	6		18	30	
	figure 17	4	6		24	40	
	figure 18	5	6		30	50	
	figure 19	5	6		30	50	
Pénalité			0	0	0	0	0
Imposées	Total		154	0	0	0	0
	%		64,17	0,00	0,00	0,00	0,00
Artistique	Total		120	0	0	0	0
	%		60,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Facultatifs			5	0	0	0	0
Total Points			279	0	0	0	0

279 pts + 10 pts tenue
= 289 pts
460 = 62,83 %

= 440 + 20 pts tenue = 460

Les notes sont sur 10 et correspondent à la saisie informatique par l'opérateur des protocoles joints. Le total résulte de l'addition des points attribués après application du coefficient et soustraction des points de pénalité encourus

Imprimé le : 8/07/2005 2:59

Explication sur la cotation des RLM:

- Le principe de base est de donner un bonus aux cavaliers effectuant les mouvements facultatifs sans pénaliser ceux qui ne les font pas.
- Partant de là, une figure facultative n'est pas prise en compte si elle ne reçoit pas au-moins la cote 4.

En fait, un 1-2-3 donne droit à 0 point de bonus, un 4 donne droit à 1 point, un 5 à 2 points, un 6 à 3 points, etc (soit la cote - 3)

Il faut donc tout d'abord retirer 3 points à chaque cotation obtenue aux figures 12-13-14.

- Chaque cotation doit alors être multipliée par le coefficient multiplicateur associé. Enfin on additionne tous les juges.

- Les 20 points de la tenue ne sont comptés qu'une seule fois, quelque soit le nombre de juges.

- Pour obtenir le pourcentage final, et toujours pour ne pas pénaliser les cavaliers n'effectuant pas de mouvements facultatifs on divise le nombre total de points obtenus par [16 fig * leur pondération * 10 points * nombre de juges] + [20 points tenues] ce qui correspond pour 1 juge à 460, pour 2 juges à 900, pour 3 juges à 1340, etc.

En fait on ne tient pas compte des 3 figures facultatives dans la division finale exprimant les résultats en %.

Ce faisant, un cavalier effectuant à la perfection les figures techniques et artistiques se voit effectivement attribuer une cote de 100%, sans quoi (càd si on prend en compte les 30 points des mvts facultatifs dans la division finale), il se verrait allouer une cotation de 93,88%.

Théoriquement, un cavalier effectuant à la perfection les figures techniques, artistiques et facultatives obtient donc plus de 100%.

En pratique, deux cavaliers équivalents recevant des 6 partout, en tenue parfaite, l'un effectuant des mvts facultatifs l'autre pas, obtiendront respectivement 63,70% et 61,74%.